



HAL
open science

Echanges, dons et dettes. Réseaux sociaux et résilience dans le Vietnam d'aujourd'hui

Emmanuel Pannier, Gwenn Pulliat

► **To cite this version:**

Emmanuel Pannier, Gwenn Pulliat. Echanges, dons et dettes. Réseaux sociaux et résilience dans le Vietnam d'aujourd'hui. *Revue Tiers Monde*, 2016, 226, pp.95-121. 10.3917/rtm.226.0095 . hal-01453480v2

HAL Id: hal-01453480

<https://hal.science/hal-01453480v2>

Submitted on 15 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Échanges, dons et dettes. Réseaux sociaux et résilience dans le Vietnam d'aujourd'hui

Emmanuel Pannier

Gwenn Pulliat

MOTS-CLÉS

Vietnam, circulation non marchande, don, résilience, assurance sociale.

RÉSUMÉ

L'article analyse un pan essentiel de la vie quotidienne des Vietnamiens, pourtant peu étudié : la circulation non marchande. Celle-ci désigne les transactions intervenant hors du marché et dont le déroulement repose sur des relations interpersonnelles. Très intense au Vietnam, elle prend différentes formes : don, prêts avec ou sans intérêt, crédit rotatif, etc. On montre ici que cette circulation structure un réseau d'entraide auquel chacun peut recourir dans les périodes de difficulté, devenant un élément fondamental de la résilience des foyers ; si bien qu'à certains égards, il s'apparente à un dispositif d'assurance sociale. Dans un contexte où ni le marché, ni l'État, ni la parenté, ni le religieux ne suffisent à maintenir le lien social, la circulation non marchande – avec ses fonctions utilitaires et sociales – s'affirme comme un élément central de la socialité vietnamienne d'aujourd'hui.

Introduction

Circulation non marchande et changement social

Depuis 1986, le Vietnam a entamé une profonde réforme – le *Đổi Mới* (« renouveau ») – qui inaugure le passage d'une économie collectivisée et planifiée à une économie de marché dite à « orientation socialiste ». Appuyée sur le repositionnement de l'État et le déploiement du marché, elle se traduit par de profondes mutations de la structure sociale et économique : elle engendre l'essor de nouvelles formes de régulations sociales, fondées sur le droit et détachées des personnes (Meisel & Ould Aoudia, 2008).

La vision dominante suggère que ce type de modernisation des rapports sociaux entraîne un affaiblissement de la circulation interpersonnelle que constituent les dons, les échanges non marchands, les dettes informelles, les prestations cérémonielles, etc. (Berthoud, 2004 ; Godbout, 2004). En Occident, par exemple, il est généralement admis que la modernisation va de pair avec une réduction du poids des obligations sociales, notamment celles qu'implique la circulation interpersonnelle : « L'individu moderne se définit précisément dans l'émancipation des obligations imposées [...]. La présence de l'État, du salariat et du marché a significativement contribué à cette redéfinition. » (Charbonneau, 1998). Au Vietnam, pourtant, il apparaît que ces régulations formalisées et le développement de l'économie de marché n'évincent pas les organisations réticulaires. La fréquence des prestations fondées sur le lien personnel reste très élevée (avec des échanges pluri-hebdomadaires) et l'accroissement des revenus et du coût de la vie augmente leur valeur (Luong, 2007) : une personne emprunte régulièrement à son voisin pour faire ses courses en attendant la perception de son salaire, une autre prête les indemnités d'expropriation à son cousin pour financer la construction de sa maison, une autre encore reçoit des dons de plusieurs centaines de personnes à l'occasion du mariage de son fils, une dernière donne une « enveloppe¹ » à tel fonctionnaire de l'administration

1 L'obtention d'un service ou d'une faveur auprès de l'administration (formalité administrative, rendez-vous à l'hôpital, soins associés, suivi d'un enfant par son instituteur, contournement d'une règle, etc.) passe souvent par le transfert d'une somme d'argent. Celle-ci est généralement disposée dans une enveloppe, si bien que les enveloppes sont devenues un symbole de la corruption. Il est intéressant de noter que, de plus en plus souvent, les dons monétaires rituels sont également présentés dans des enveloppes, ce qui souligne une certaine porosité de la frontière entre ce qui est de l'ordre du cadeau et ce qui est de l'ordre de la corruption.

du quartier auquel il a eu recours, etc. C'est sur une base quotidienne et selon des modalités très variées que les biens et l'argent circulent en dehors des institutions marchandes et étatiques.

Hypothèses

L'intensité de la circulation non marchande, la part des revenus qui lui est consacrée, le recours préférentiel au réseau plutôt qu'au marché en matière d'endettement placent ces transferts au cœur de la vie quotidienne au Vietnam. Ce système existe au moins depuis l'époque impériale (Phan, 1915 ; Nguyen, 1980) et, pour les raisons exposées dans ce texte, il se maintient dans le contexte actuel. Loin d'être un reliquat de formes d'échanges pré-existantes à l'économie de marché, la circulation interpersonnelle continue de jouer un rôle central dans l'économie et la société, tant à la campagne qu'en milieu urbain. C'est l'hypothèse que nous discutons dans cet article. La circulation non marchande désigne l'ensemble des prestations et des transactions dont la réalisation est subordonnée à l'existence d'une relation personnelle préalable à la transaction et qui perdure à celle-ci (Testart, 2007 ; Weber, 2007). Ces relations interpersonnelles sont de nature diverse : hiérarchie, symétrie, dépendance, pouvoir, clientélisme, alliance, amitié, parenté, voisinage, profession, etc. La circulation de monnaie et de biens se déroule ainsi au sein de réseaux d'interconnaissance, définis par l'ensemble des liens entre des individus qui sont en interaction directe. Notre approche consiste alors à identifier la nature des liens impliqués par ces échanges et les ressources matérielles et symboliques qui circulent à travers ces liens (Lin, 1995). L'effet des réseaux en termes de support et de contraintes est donc au centre de notre analyse.

On s'interroge alors sur leur rôle dans la construction de la résilience des échangeurs, dans une dialectique d'avantages et d'obligations, où liberté et coercition s'enchevêtrent. La résilience, initialement définie dans le champ de la physique puis de l'écologie (Holling, 1973) et largement diffusée ensuite, renvoie à la capacité de retrouver un état d'équilibre après une perturbation (Manyena, 2006 ; Gallopin, 2006). Ce concept permet donc de rendre compte de la capacité à surmonter les difficultés, à faire face et à s'adapter aux perturbations subies. Dans le champ des études du développement, il est mobilisé pour restituer la dynamique des cycles perturbation-adaptation

et du maintien des conditions de vie dans le temps long (ou au contraire de leur dégradation). On s'intéresse à la stabilité de la situation recouvrée, mais il ne s'agit pas de « continuité sans changement » (Aschan-Leygonie, 1998). Aussi, dans cette approche, rien n'est dit sur les arrangements – volontaires ou contraints – qui ont pu être réalisés, conduisant éventuellement à des changements subis dans les conditions d'existence des individus ; rien n'est dit sur l'échéance temporelle à laquelle l'état stable est retrouvé ; rien n'est dit de la perception qu'ont les individus de leur propre résilience. Sa dimension opératoire est donc largement discutée (Reghezza, 2006). Dans notre analyse, nous retenons néanmoins ce terme, utilisé à l'échelle individuelle, pour désigner l'aptitude différenciée à surmonter les difficultés faisant suite à des aléas variés (réduction ou perte de revenus ou de capitaux, problème de santé, frais imprévus et incompressibles, funérailles, etc.) et à minimiser les dommages subis en termes de dégradation des conditions de vie, à la fois dans leur ampleur immédiate et dans leur durée.

L'étude du contexte vietnamien a alors pour objectif de montrer que les réseaux d'échange interpersonnel assurent en définitive une circulation des ressources et une relative mutualisation des risques et, partant, une réduction de la vulnérabilité individuelle face aux difficultés rencontrées tout au long de la vie. En ce sens, l'intégration à ces réseaux de coendettement – compris comme l'ensemble des individus qui échangent entre eux, créant ainsi une dette financière ou symbolique qui se perpétue dans le temps – est un élément essentiel de la résilience des individus. À cette dimension utilitaire se combine une fonction sociale, consistant à actualiser une forme de solidarité matérielle et symbolique, fondée sur des liens personnels où se mêlent affection, obligations, pragmatisme, domination et dépendance, dans un contexte où ni le marché, ni l'État, ni la parenté, ni le religieux ne suffisent à souder et maintenir le lien social à l'échelle locale.

Au vu de l'importance de cette circulation dans les pratiques quotidiennes au Vietnam, la pauvreté de la littérature sur ce thème est frappante. S'il existe quelques études de cas sur des prestations cérémonielles – en ville (Ngô & Mai, 1997 ; Soucy, 2014) ou à la campagne (Tessier, 1999 ; Truong, 2001 ; Nguyen, 2010) –, peu d'entre elles mettent en relation ces formes d'échanges avec les réseaux d'entraide dont ils sont le support. Une première esquisse a été réalisée par Olivier Tessier (2009), mais elle se limite à l'étude d'une forme

d'échange particulière, le *giúp đỡ*. Deux études présentent les caractéristiques globales du système, mais ne discutent pas leur rôle concret et spécifique dans la reproduction de la société vietnamienne (Luong, 2007 ; Pannier, 2013). Aussi, le présent article entend répondre à cette lacune.

L'article se fonde sur deux séries de travaux. Le premier ensemble de recherche porte sur la circulation non marchande et les relations personnelles dans une commune rurale du delta du fleuve Rouge, à 140 km au sud-est de Hanoï, dans la province de Nam Định. Il s'est centré en particulier sur un village constitué de 457 foyers (1 435 habitants) en 2009. La majorité des habitants combine leurs activités agricoles (riziculture, pisciculture, élevage de porcs et de volailles, jardinage, etc.) avec des activités extra-agricoles diverses, généralement effectuées hors du village. Collectées lors de séjours répétés (vingt-deux entre 2007 et 2010) et un travail d'immersion, les données combinent plusieurs sources : des observations des échanges au cours de cérémonies, de rituels et de cycles d'entraide agricole ; des entretiens ouverts effectués auprès de 168 foyers ; de nombreuses discussions informelles et des sources écrites locales. Un recensement à partir des registres des dons (montants, noms et lieu de résidence des donateurs) tenus au cours des grandes célébrations (mariages, funérailles), ainsi que des registres de comptabilité des groupes de crédits rotatifs, a également été mené. Le deuxième corpus de données s'appuie sur une recherche portant sur l'insécurité alimentaire des citoyens à Hanoï. Par une approche qualitative fondée sur cent récits de vie menés dans trois quartiers de la capitale (central, frange urbaine, périurbain), auprès d'individus appartenant principalement à des ménages défavorisés (classés « pauvres » par les autorités locales, personnes âgées avec peu de revenus, personnes exerçant un emploi aux revenus instables, familles monoparentales, etc.), l'étude a mis en évidence les facteurs de basculement dans l'insécurité alimentaire et les stratégies adoptées pour surmonter les difficultés rencontrées. Les données sont de deux natures : une étude des trajectoires de vie et des motifs à l'origine des choix réalisés et une analyse du budget familial.

1. Aborder la circulation non marchande dans le Vietnam post-socialiste

1.1. Dons, dettes, échanges : des objets en discussion

L'*Essai sur le don* de Marcel Mauss (1923) inaugure l'étude des formes d'échanges interpersonnels. Manifestant autant l'alliance que la rivalité, le don incarnerait l'« instant fugitif où la société prend » (Mauss, 1950). Depuis, si la littérature sur la question a abondé² – et malgré la diversité des critiques de l'*Essai sur le don* –, la plupart des auteurs s'accordent sur le fait que le don, et plus largement la circulation non marchande, est un phénomène présent dans toutes les sociétés et qu'il dépasse les formes de don ritualisé ou cérémoniel décrites par Marcel Mauss. Une approche historique du concept de don (Weber, 2007 ; Magnani, 2007 ; Silber, 2007) complète cette analyse pour rendre compte de la pluralité des formes et des fonctions du don, selon les contextes sociohistoriques. Notre étude rejoint cette approche : on s'attache à situer et interpréter le phénomène en lien avec le cadre socioculturel spécifique dans lequel il s'insère et à saisir les effets de ces prestations au regard des recompositions socioéconomiques et politiques qui caractérisent le Vietnam depuis son ouverture à l'économie de marché en 1986.

La question de la circulation non marchande connaît depuis une dizaine d'années un renouvellement critique qui refuse de réduire la diversité des formes de transactions interpersonnelles au don. L'ambition est ici de déconstruire l'objet *don* en rejetant, par exemple, l'opposition courante entre le don – qui serait uniquement animé par la logique de la générosité désintéressée – et le marché – qui ne répondrait qu'à la logique du calcul et de l'intérêt (Weber, 2002 & 2007 ; Testart, 2007). Dans cette perspective, ce ne sont pas les motivations des acteurs qui permettent de distinguer les formes des prestations, ni les dimensions cinématiques (la présence de réciprocité ou non), mais l'exigibilité de la contrepartie : le *don*, en tant que forme sociale, est caractérisé par la dimension non exigible du contre-transfert, alors que pour l'échange la contrepartie est exigible (Testart, 2007). Dans ce cas, tant que la contrepartie n'est pas restituée, une dette obligatoire demeure ; dans le cas du don, cette dette est d'ordre symbolique ou moral (Testart, 2007 ; Hénaff, 2002). Notre analyse de la circulation non marchande au Vietnam

2 Ilana Silber (2007) donne un aperçu du foisonnement d'écrits sur la question.

s'appuie donc sur ces distinctions et s'attache davantage à saisir le phénomène dans sa singularité empirique que dans sa dimension universelle. Il convient alors de présenter le contexte étudié.

1.2. Le Vietnam contemporain : un contexte de recompositions économiques et sociales

Alors que l'indépendance du pays en 1954 s'était accompagnée de la mise en place d'une économie collectiviste et planifiée, les difficultés économiques ont conduit l'État vietnamien à opérer un changement de cap important à partir du début des années 1980 : l'établissement d'une « économie de marché à orientation socialiste ». La stratégie adoptée consiste à laisser les forces du marché se déployer tout en préservant un système politique monopolisé par un seul parti, le Parti communiste, au pouvoir depuis 1954. En pratique, l'État se désengage de ses fonctions de soutien à la production et de contrôle de la distribution ; le secteur privé, interdit avant 1986, est reconnu et le pays s'ouvre aux investissements étrangers (Fforde & De Vylder, 1996). Ces transformations, qui se traduisent notamment par le développement de l'industrie et du secteur tertiaire, s'accompagnent d'une croissance annuelle remarquable du PIB qui passe de 3,7 % en 1987 à 9,3 % en 1996 (Gironde, 1998), pour s'établir à 6 % en 2014 (chiffres du General Statistics Office – GSO). En lien avec l'émergence du salariat, l'État renforce le système public de sécurité sociale qui doit, en théorie, prendre en charge collectivement les risques individuels. Ainsi s'organise une solidarité sociale à l'échelle nationale qui amorce un processus de formalisation et de dépersonnalisation de la solidarité. De façon similaire, le développement de l'économie bancaire assure une formalisation de l'offre de crédit censée permettre aux individus de recourir au marché pour répondre à leurs besoins financiers.

À l'échelle des ménages, ce nouveau contexte se caractérise par une élévation du coût de la vie liée à la forte inflation (7,1 % par an en moyenne entre 1996 et 2014, selon le GSO), à l'accroissement des dépenses de base (santé, logement, éducation, transport) et à l'émergence de nouveaux standards sociaux de consommation (Gironde, 2004). Les nouveaux besoins découlent d'abord d'un repositionnement de l'État dans certains services de base. Ainsi, par exemple, jusqu'au *Đổi Mới*, les prestations médicales – quoique limitées – étaient gratuites pour les usagers (Nguyen *et al.*, 2009). La réforme du système

de santé entreprise en 1986 s'est fondée sur l'ouverture aux investissements privés (notamment étrangers) et sur l'introduction de frais à la charge des patients, auxquels s'ajoutent les paiements informels (« enveloppes ») incontournables. Si le service de santé public s'est considérablement amélioré, cela a impliqué un accroissement des dépenses de base des ménages. L'éducation a connu des recompositions similaires. Aussi, ces évolutions (augmentation des besoins et des dépenses), associées aux dysfonctionnements des services publics qui enrayent la redistribution, impliquent que les liens personnels et les échanges informels – de la corruption aux dons cérémoniels – constituent toujours une ressource nécessaire pour faire face aux besoins quotidiens ou aux dépenses exceptionnelles. Il importe donc de dresser un état des lieux de ces formes de transactions interpersonnelles et de leurs rôles dans l'organisation de la société vietnamienne.

2. La diversité des formes de prestations non marchandes en deçà et au-delà de l'État et du marché

La circulation non marchande de biens et de services dans le Vietnam contemporain englobe une grande diversité de transferts, variables dans leurs formes, leurs modalités de circulation et leurs fonctions. Lors de nos enquêtes, nous avons ainsi recensé une trentaine de formes de prestations non marchandes dans un seul village du fleuve Rouge. Derrière la diversité du phénomène, deux sortes de transfert se dégagent : les dons et les échanges de type crédit informel. On se concentre ici sur les prestations monétaires inscrites dans l'économie et la sociabilité quotidienne des familles qui sont facilement chiffrables. Ne seront donc pas détaillés les services quotidiens, les formes d'entraide agricole, les prestations matrimoniales, les dons rituels au moment de la nouvelle année, les cadeaux et transferts informels à l'intention des fonctionnaires, des autorités publiques ou des enseignants, ni l'ensemble des prestations adressées aux esprits dans le cadre de rituels religieux.

2.1. Les dons cérémoniels et rituels

Les dons cérémoniels et rituels concernent des prestations en argent liquide ou en nature qui circulent à l'occasion de célébrations (naissances, mariages, funérailles, inauguration d'une nouvelle maison) ou d'événements

imprévus (problème de santé, accident)³. La valeur des prestations de chaque donateur, le nom et le lieu de résidence du donateur sont souvent inscrits sur un registre (*số*). Ces registres sont des outils au service des rapports de réciprocité : ils servent à enregistrer les transferts passés pour les « restituer » (*trả lại*) à chacun des donateurs quand l'occasion se présente. Le contre-don est généralement agrémenté d'un incrément (*đi thêm*), présenté comme une compensation de l'inflation : il s'agit de rendre plus pour donner autant. Autrement dit, les dons cérémoniels consistent en des aides monétaires ou en nature effectuées à des occasions définies et qui ont pour effet de contribuer aux dépenses d'un événement à charge de retour et/ou en réponse à une aide précédente. Dans la mesure où il s'agit de donner à celui qui en a besoin au moment où il en a besoin, en respectant un principe de réciprocité – sans nécessairement viser l'équivalence exacte –, ce dispositif se situe dans le registre de l'entraide. Le terme *giúp đỡ* (« aider », « soutenir ») utilisé par les Vietnamiens pour parler de ce système est significatif. Sur le plan matériel, les prestations rituelles participent – à divers degrés selon les cas mais toujours de manière significative – au financement d'événements personnellement, socialement et symboliquement importants, plus ou moins prévisibles, mais généralement onéreux (Luong, 2007 ; Tessier, 2009 ; Pannier, 2013). Le montant total des dons recensés pour des funérailles organisées entre 2006 et 2009 dans le village d'étude représentait entre 1,5 et 3 fois les coûts estimés. Entre 1998 et 2009, le total des présents reçus par les organisateurs (en l'occurrence les parents) lors de huit mariages s'échelonnait entre 7,5 et 45,6 millions de dongs vietnamiens (VND) alors que les dépenses (nourriture, alcool, location du matériel pour la réception, etc.) variaient entre 5 et 20 millions VND⁴.

Il faut néanmoins préciser l'ambivalence de cette forme de circulation non marchande qui se situe entre l'entraide et le crédit informel. C'est ce qu'exprime Mme No, 35 ans, vendeuse ambulante et mère de quatre enfants, lorsqu'elle décrit l'aide qu'elle reçoit de son entourage : « Les dons sont des dettes⁵. » Selon elle, chaque chose reçue appelle un retour, faute de quoi un

3 Lors de problèmes de santé, il existe des transferts ritualisés (dons monétaires, lait, sucre et fruits) dont la dimension utilitaire est avant tout mise au service du lien social, et des transferts moins protocolaires, généralement en argent liquide, que nous évoquerons plus bas.

4 1€ ≈ 25 000 VND.

5 Entretien réalisé à Hanoï, quartier de Phuc Tan, mai 2011.

sentiment de dette demeure. En effet, les prestations reçues sont soit des retours de prestations faites auparavant par le foyer récipiendaire, soit des prestations qu'il « faudra », si les circonstances le permettent, restituer plus tard. Autrement dit, ce que chacun reçoit n'est pas un simple bénéfice, ni une simple contribution extérieure, mais aussi un remboursement ou une avance. En définitive, le récipiendaire finance lui-même une grande partie de l'événement, mais, grâce au système de prestations, les dépenses sont échelonnées dans le temps. L'entraide cérémonielle et rituelle s'apparente donc à une sorte de système de crédit informel, qui donne à chacun les moyens de financer, au moment opportun, des événements sociaux importants, des événements imprévus et des affaires onéreuses. Des dispositifs semblables sont décrits en Chine (Yan, 1996), dans les sociétés germaniques anciennes avec le *gaben* (Mauss, 1923) ou encore en Afrique du Nord avec la *tawsa* (Maunier, 1998 ; Racine, 1995).

2.2. Les échanges crédit

À ce dispositif de don s'ajoute un système de crédit en tant que tel. Trois formes peuvent être identifiées. Les prêts sans intérêts concernent exclusivement les membres les plus proches du réseau – ceux avec qui les rapports de réciprocité s'inscrivent sur le long terme, qu'ils soient parents ou non. Il s'agit généralement de prêts à court terme (de quelques jours à quelques mois), inscrits dans des rapports de soutien socialement et moralement obligés, sollicités soit pour faire face à un manque matériel urgent lié à une situation de précarité (frais de scolarité, alimentation, loyer, essence), soit pour financer un imprévu coûteux (maladie, accident, décès), soit pour effectuer une dépense importante en termes économiques et symboliques (acheter ou bâtir une nouvelle maison, acheter une moto, financer un mariage, etc.). Si ces types de prêts circulent généralement des plus riches vers les moins aisés, on rencontre des cas où le débiteur dispose de meilleures conditions matérielles que le créancier, mais a besoin rapidement d'une somme importante qu'il ne peut réunir par les voies formelles. L'absence d'intérêts – première caractéristique de ces prêts – confère une dimension sociale particulière au phénomène : il s'agit d'aider un proche dans le besoin. La flexibilité des délais de remboursement constitue sa deuxième caractéristique. Nos études de terrain indiquent en effet que l'échéance du remboursement est rarement fixée, les emprunteurs s'acquittent de leur

dette soit quand le débiteur le réclame, soit quand ils en ont les moyens. Dans certaines conditions, lorsque le créancier est dans l'incapacité de rembourser et que le débiteur estime ne pas avoir besoin de récupérer son argent, il arrive que le remboursement n'ait jamais lieu. Le prêt devient un don, même si l'emprunteur continue à considérer qu'il s'agit d'une dette. On retrouve ici des mécanismes similaires aux crédits informels observés dans d'autres pays du Sud, tels que les Philippines (Fafchamps & Lund, 2003) ou la Tanzanie (de Weerd & Dercon, 2006).

La deuxième catégorie – le crédit informel avec intérêt – se définit par la présence d'un intérêt, l'absence de cadre juridique et l'inscription dans un rapport interpersonnel. Il est néanmoins très varié. L'usage de ces crédits va de l'investissement productif aux dépenses somptuaires, en passant par des dépenses pour les besoins quotidiens. La nature des relations entre le débiteur et le créancier peut concerner autant des liens de parenté, de voisinage et d'amitié que des rapports de clientélisme ou de dépendance pour dette. Le montant des taux d'intérêts varie selon le degré de proximité entre les protagonistes, la durée de l'emprunt (de quelques jours à plusieurs années) et le type de crédit (avances, prêt sur gage, prêts monétaires à la journée, prêt en or à moyen-long terme, prêts d'argent pour un investissement productif, prêts pour l'organisation de célébrations, etc.). Lors de nos enquêtes, les taux d'intérêts pour les prêts de courte à moyenne durée (de quelques mois à moins de cinq ans) entre proches étaient souvent équivalents aux taux bancaires, de l'ordre de 1 % par mois, ce que les personnes interrogées estimaient équitable : le prêteur ne perd pas son capital en raison de l'inflation élevée, sans pour autant demander un intérêt usuraire à l'emprunteur. Ainsi, le crédit marchand sert de référence au crédit informel. Pour leur part, les taux des crédits octroyés par des prêteurs professionnels informels variaient entre 2 % et 20 % par mois selon le type de prêts et la durée du crédit, sachant que plus un emprunt est court, plus les taux sont élevés. Enfin, les taux évoqués dans la littérature oscillent entre 1,25 % et 150 % par mois (Wolz, 2005 ; Lainez, 2014 ; Okae, 2009). En d'autres termes, en dehors des prêts entre proches, les intérêts dépassent souvent les seuils admis par la loi⁶.

6 Pour la période 2000-2010, le seuil maximal annuel autorisé établi par la Banque nationale du Vietnam oscille entre 7,5 % et 14 % (Lainez, 2014).

La dernière forme d'échange crédit concerne les transactions effectuées dans le cadre des groupes informels d'épargne et de crédit rotatif. Très populaire en milieu rural comme en ville, cette pratique – qui mêle solidarité et profit individuel – est désignée par les termes *họ* ou *hụi* : un groupe de personnes cotise un montant prédéterminé (en or, en riz ou en argent liquide) à des échéances convenues, souvent entre un et six mois, afin de constituer un fonds commun attribué à tour de rôle à chacun des participants. En 2012, dans l'une des communes d'étude, les montants de chaque part (*suát*) variaient d'une à deux « bague(s) en or » (*chỉ vàng*, soit 3,75 g d'or) pour les cotisations bisannuelles en or, entre 200 000 et 1 million VND pour les cotisations mensuelles en argent et entre 25 kg à 50 kg de paddy pour les cotisations post-récoltes.

Lorsqu'un membre a déjà pris le pot commun, il paye aux tours suivants un intérêt (entre 0,5 % à 12,5 % par mois à la campagne en 2009) en plus de la cotisation de base. L'association se dissout lorsque chacun a reçu le pot commun (Pannier, 2012 ; Nguyen, 2013). Dès lors, pour les premiers bénéficiaires, il s'agit d'un crédit, qui leur permet d'avoir un financement assez rapidement au prix des intérêts payés ensuite, tandis que, pour les derniers, il s'agit d'une épargne puisque, avec le système des intérêts, ils touchent davantage que ce qu'ils ont cotisé.

La totalité des foyers interrogés a un jour été impliquée dans l'un ou l'autre de ces prêts informels qui constituent au Vietnam une source de capital économiquement et socialement très importante. Un tiers des crédits circule dans le secteur informel (Lainez, 2014) ; c'est certainement encore davantage parmi les franges défavorisées de la population qui subissent une plus forte contrainte dans l'accès au crédit formel (Doan *et al.*, 2010). L'argent obtenu par ces crédits est utilisé pour des investissements productifs, mais aussi et surtout des dépenses à caractère social ou symbolique (le financement de célébrations), des frais liés à l'amélioration du confort matériel, à l'éducation des enfants, à la vie quotidienne (nourriture, logement, transport) ou encore pour rembourser des dettes. Pour ces types de dépenses, il est difficile d'obtenir un crédit auprès des banques, sauf à détourner la destination déclarée. Le crédit informel permet donc de répondre à ces besoins ordinaires de financement, sans nécessiter de garantie aussi exigeante qu'à la banque. Cette caractéristique, mais aussi la flexibilité du remboursement

le rendent particulièrement attractif : le crédit informel est généralement le premier recours des personnes ayant besoin d'un prêt. Dans l'étude sur les pratiques alimentaires, 50 % des ménages interrogés déclaraient être endettés auprès de proches, mais seulement 10 % avaient contracté un crédit formel. Ce dernier se développe néanmoins, que ce soit le crédit bancaire classique ou le crédit de l'aide publique (particulièrement à destination des foyers pauvres) ; mais il apparaît comme une source de financement additionnelle, sans supplanter les pratiques d'endettement informel au quotidien. De la même façon, dans un village où les familles ont toutes bénéficié d'indemnités d'expropriation, nombreux sont les habitants qui ont prêté ces sommes à des proches (et touchent les intérêts mensuellement) : c'est d'abord dans le réseau interpersonnel qu'on place son épargne et c'est à défaut de proches en besoin de financement que l'argent est placé à la banque.

Enfin, entre le don cérémoniel et le crédit, il existe de nombreux transferts à destination des foyers en difficulté. Ils circulent au sein du réseau des proches et peuvent être sollicités ou spontanés. Généralement unilatéraux et fortement obligés, leur dimension utilitaire est prégnante.

3. Échanger pour s'assurer : la circulation non marchande comme facteur de résilience

L'intensité des échanges et leur dimension diachronique conduisent chacun à être constamment impliqué dans des échanges avec d'autres membres du réseau. Si l'entretien de ce réseau est une contrainte forte dans l'économie familiale, il se présente en même temps comme une ressource essentielle qui permet de surmonter les difficultés rencontrées au long de la vie.

3.1. Le réseau comme contrainte et comme ressource

En évaluant le budget des répondants de l'étude sur les pratiques alimentaires, les dons cérémoniels se sont révélés être un poste à la fois important et prioritaire. Ainsi, les personnes interrogées participent, en moyenne, à vingt-cinq cérémonies par an ; elles y consacrent environ 6 % de leur budget total. Quels que soient le lieu d'habitation et le niveau de revenu, cette part est relativement constante. Ce taux rejoint les observations de Chi Huyen

Truong (2001) qui constate que 2 % à 8 % du budget des personnes interrogées dans un village du delta du fleuve Rouge étaient consacrés aux prestations symboliques de ce type (cela s'élève à 10 % pour les années avec des occasions spéciales et jusqu'à 40 % dans certains cas), mais se trouve un peu en deçà des résultats de Luong (2007), qui évalue ces dépenses à une moyenne de 13 % des revenus dans des villages au Nord et au Sud du Vietnam. C'est, dans tous les cas, une somme non négligeable pour les foyers qui subissent une contrainte financière forte, notamment dans les moments où ils ont d'autres dépenses prioritaires à assurer (surtout pour la santé et la scolarité). Ainsi, Mme Ninh, 65 ans, retraitée d'une entreprise publique, explique ses arrangements :

Les mois où il y a beaucoup de cérémonies, c'est difficile. Nous donnons en général 100 000 VND, et parfois il y a cinq, six mariages ou plus dans le même mois : alors nous sommes obligés d'emprunter de l'argent à nos enfants pour participer, parce que sinon j'ai peur de ne plus avoir de quoi faire les courses⁷.

Un quart des personnes interrogées déclarait devoir emprunter parfois de l'argent pour effectuer les dons cérémoniels. Cette dépense est considérée comme relativement incompressible et est susceptible, à court terme, d'accroître la précarité des familles déjà en difficulté pour assurer les dépenses fondamentales (alimentation, logement, santé, scolarité).

La force des obligations sociales et morales qui structurent ces réseaux de coendettement rend difficile toute ambition de s'en extraire. Si des stratégies de désaffiliation partielle des réseaux d'entraide et de don ont été observées (Tessier, 2009), nous n'avons rencontré personne qui refuse d'y participer. Les acteurs qui n'y participent pas pleinement sont ceux qui n'en ont pas les moyens et qui sont de fait socialement et économiquement marginalisés. Ces derniers (souvent des personnes âgées sans descendant, des veuves, des foyers maintenus dans l'indigence par le surendettement) reçoivent des dons sans retour (*cho*), ce qui les maintient dans le système, mais à sa marge – en recevant sans avoir l'occasion de rendre, ils ne jouent pas sur un pied d'égalité avec les autres membres du réseau et sont relégués à une position d'infériorité (Tessier, 2009).

7 Entretien réalisé à Hanoï, quartier de Yen So, mai 2011.

Mais si ces transactions sont consenties par la plupart malgré les contraintes budgétaires fortes, c'est qu'au-delà de la coercition explicitement exprimée par les répondants, ils y trouvent des avantages indéniables. Ces pratiques instituent l'inscription des donateurs dans un réseau social, et ce réseau devient en lui-même une ressource économique. Grâce aux dons reçus, les villageois peuvent organiser, avec le faste socialement recommandé, des événements symboliques importants (mariage, funérailles, etc.) qui assurent l'insertion sociale des individus. De manière plus générale, c'est parce qu'ils ont tissé ces relations d'échanges cérémoniels et des obligations réciproques que les individus en difficulté peuvent demander de l'aide à leur entourage pour faire face aux aléas ponctuels ou structurels de la vie. Cette aide prend la forme de dons et de micro-emprunts réalisés au quotidien pour répondre à un déséquilibre entre les revenus disponibles et les besoins.

Dans l'étude sur l'insécurité alimentaire, trois groupes de ménages ont été distingués selon le niveau d'insécurité :

- un groupe de ménages qui ne rencontrent jamais de difficulté pour se nourrir (41 répondants sur 100) ;
- un groupe en insécurité transitoire (41 répondants) rassemblant les ménages qui subissent parfois une contrainte sur leurs pratiques alimentaires (réduction du budget, réduction des quantités et de la diversité de l'alimentation), mais qui disposent de ressources leur permettant de sortir de cette situation à brève échéance (quelques mois tout au plus) ;
- un groupe en insécurité structurelle (18 répondants), dont le faible budget alimentaire représente déjà une part conséquente des revenus (60 % en moyenne). Ce groupe fait face dans le temps long à des difficultés d'accès à une alimentation satisfaisante et a souvent recours à l'emprunt pour assurer ces achats minimaux.

On constate que les deux derniers groupes reçoivent tous deux des dons dans des proportions équivalentes (un quart reçoit des dons monétaires et la moitié des dons en nature⁸), mais les montants sont différents : le groupe en insécurité transitoire reçoit en moyenne plus d'un million VND par mois, contre 350 000 VND pour les ménages en insécurité structurelle. Cette différence est liée à la fois à la capacité de restitution des bénéficiaires, ainsi

8 Notons que les dons en nature, surtout alimentaires, sont certainement sous-estimés dans les déclarations des personnes interrogées.

qu'à l'étendue et aux moyens du réseau. Ainsi, si la présence de transferts monétaires est un signe de difficulté pour le ménage qui les reçoit, ils favorisent néanmoins un maintien hors de l'insécurité alimentaire chronique dès lors qu'ils atteignent un niveau suffisant. Ces résultats se démarquent des observations de Sophie Rousseau (2007), à Madagascar :

On remarque que les transferts, loin de protéger des entrées dans la pauvreté, sont associés positivement à la probabilité d'entrée dans la pauvreté. [...] Le recours au réseau social semble donc être une solution de dernier recours, une sorte de filet de sécurité en cas d'ennuis patents, mais ne constitue pas un facteur de résilience (Rousseau, 2007).

Dans notre étude, les transferts ne concernent pas que les plus pauvres et, sur le long terme, ils permettent de ne pas subsister dans la grande pauvreté, au lieu de n'être qu'une ultime ressource.

Néanmoins, les dons ne suffisent pas. Les deux groupes en insécurité alimentaire ont souvent recours à l'emprunt pour financer les dépenses courantes (tab. 1). Ce sont de petits montants (entre 20 000 et 100 000 VND) sollicités auprès de voisins et de proches pour payer les courses du jour, les petits frais de santé, les dons cérémoniels, les frais de scolarité, etc. Autant de dépenses pluri-hebdomadaires qui peuvent être en décalage avec les revenus, notamment lorsque ceux-ci sont fluctuants (ou réduits lors d'une maladie par exemple) et que la capacité d'épargne est faible. Le remboursement est, le plus souvent, réalisé dans les jours qui suivent – quoiqu'il arrive que, pour les personnes âgées notamment, la situation de débiteur persiste durablement. La circulation de ces échanges-crédits est rapide et intense : un manque d'argent est aisément comblé, en même temps qu'un revenu supplémentaire sera rapidement prêté à un proche. Les trois quarts des répondants ont indiqué emprunter et/ou prêter régulièrement de l'argent de cette façon. Aussi, selon les périodes, les individus sont tour à tour emprunteurs et prêteurs, et souvent les deux en même temps.

Tableau 1. Fréquence des emprunts pour les dépenses courantes selon le niveau d'insécurité alimentaire

	Sécurité alimentaire (n=41)	Insécurité transitoire (n=41)	Insécurité structurelle (n=18)
Emprunt pour les courses alimentaires	15 %	37 %	72 %
Emprunt pour les courses plusieurs fois par mois	2 %	20 %	61 %
Emprunt pour autres dépenses courantes (scolarité, logement, médicaments, remboursement crédit, etc.)	15 %	46 %	78 %
Prêts à des proches	44 %	22 %	0 %

Source : Enquête de Gwenn Pulliat, 2013.

Ainsi, la circulation monétaire assure une fonction de régulation et permet le lissage des dépenses, en particulier pour les familles défavorisées. Ces réseaux de coendettement, assortis d'une forte obligation morale d'aider ceux qui en ont besoin – soit par prêts sans intérêt, soit par des dons –, représentent donc une ressource essentielle pour leurs membres à diverses échelles temporelles. Ils jouent un rôle central dans la capacité des individus à faire face, surmonter et se remettre des chocs qu'ils rencontrent tout au long du cycle de vie : en ce sens, ils témoignent de la résilience des personnes. L'efficacité de ce dispositif d'entraide se lit dans la rareté de l'indigence – à tout le moins dans les espaces qui ne sont pas dans leur ensemble très pauvres.

Il faut cependant souligner les limites de ces réseaux informels de solidarité. D'abord, on constate que la fréquence des emprunts est très variable selon le niveau d'insécurité alimentaire : 72 % du groupe en insécurité structurelle déclarent devoir emprunter pour faire les courses alimentaires et près des deux tiers du groupe doivent le faire plusieurs fois par mois (tab. 1). À l'inverse, seuls 20 % des répondants en insécurité transitoire doivent emprunter plus d'une fois par mois. Le fait de devoir emprunter est en soi un facteur d'insécurité puisque les personnes concernées sont alors dépendantes d'autrui pour avoir accès à l'alimentation. Aussi, si l'absence d'insécurité alimentaire sévère (moins de deux repas par jour) suggère que ces dispositifs d'emprunt accessibles à tous apportent une aide durable aux ménages les plus défavorisés, cette aide est *a minima* : elle ne permet pas de

sortir de la précarité structurelle, notamment en raison des remboursements obligatoires et des éventuels intérêts qui contraignent encore davantage le budget quotidien. L'endettement est ici ambivalent : il permet de faire face aux chocs mais entretient en même temps une précarité quotidienne.

De plus, si ce système de coendettement est efficace dans le cas de chocs idiosyncratiques pour les foyers qui disposent d'un capital social suffisant, il s'avère moins fonctionnel en cas de choc covariant⁹ : la très faible circulation des dons entre 1960 et 1980 lors des difficultés économiques engendrées par la guerre et la collectivisation (Malarney, 2002) en témoigne. Le réseau représente un soutien et un facteur de résilience à la hauteur de ses moyens, dans les limites des ressources qu'il est prêt à faire circuler. Finalement, le cas vietnamien illustre à quel point le réseau représente à la fois une ressource et une contrainte ; si sa fonction de support est différenciée, elle reste centrale : donner et échanger permet de s'allier et de s'assurer.

3.2. Le réseau comme assurance sociale

L'étude sur les pratiques alimentaires montre que la première cause de difficulté reste la survenue de problème de santé ou d'accident. C'est un des principaux motifs d'endettement, parce que les problèmes de santé engendrent à la fois une perte momentanée ou durable des revenus et des coûts élevés pour les soins. Ainsi, 75 % des foyers interrogés y ayant été confrontés avaient emprunté pour payer les soins ; presque tous avaient reçu des dons à cette occasion. La souplesse des remboursements, parfois prévus à très long terme, est essentielle dans le contexte d'incertitude et de précarité des ménages concernés. Dès lors, la circulation non marchande – que ce soit sous forme de dons ou de crédits – est un élément déterminant dans l'accès aux soins : sans elle, nombre de foyers confrontés à ces dépenses considérables et imprévisibles ne seraient pas en mesure de les financer et y renonceraient. Elle est d'ailleurs, en partie, pensée comme un dispositif d'assurance santé. Les dons en nature et en argent affluent lorsque quelqu'un est malade, d'une manière presque aussi ritualisée que les dons cérémoniels – mais il n'y a pas, ici, de participation à une cérémonie : cela se présente

9 Un choc idiosyncratique est spécifique aux individus (par exemple, un problème de santé), tandis qu'un choc covariant affecte l'ensemble du groupe (par exemple, une crise économique).

donc bien comme un don à vocation d'aide. Les dons qui circulent au sein des « associations volontaires » (Pannier, 2012) révèlent clairement cette fonction d'assurance de la circulation non marchande. En effet, chaque membre cotise une somme d'argent pour financer un soutien matériel adressé aux familles confrontées à un problème de santé. Ainsi, lors d'un festin d'une association de soldats de la même promotion, l'un de ses membres, paysan dans la province de Nam Định, nous a fait part de cette dimension utilitaire affirmée : « En Occident, vous avez la sécurité sociale, mais ici on n'en a pas tous. Donc ce type d'association et la solidarité permettent aux membres d'être soutenus face à un événement coûteux comme des funérailles ou un accident¹⁰. » On s'associe et on cotise volontairement pour venir en aide aux membres qui rencontrent des difficultés individuelles : cela constitue bien une forme d'assurance santé informelle.

Les autres facteurs principaux susceptibles de plonger les familles dans des difficultés économiques mis en évidence par nos enquêtes – la perte de revenus (baisse d'activité, chômage, décès, mais aussi simplement congé maternité) et, à plus long terme, l'arrêt des activités économiques au moment de la retraite – renvoient également à des risques individuels : c'est-à-dire que c'est un individu seul, et non la collectivité, qui subit les dommages. Là encore, la recherche de compensations à ces dégradations momentanées ou durables des conditions de vie s'appuie sur le recours au réseau. Les dommages se trouvent ainsi pris en charge, dans une certaine mesure, par le réseau : il y a une certaine mutualisation des risques individuels (Fafchamps & Lund, 2003) ; c'est là l'un des principes fondamentaux d'une assurance sociale (Rosanvallon, 1995). Si le recours au réseau s'avère souvent indispensable, c'est parce que les dépenses de santé sont très largement payées par les usagers : en 2005, 67 % des dépenses totales de santé étaient payées par les ménages, tandis que l'État et la sécurité sociale publique n'assumaient que 25 % des coûts, le reste relevant des assurances privées et des ONG (MoH & HPG, 2008). La prise en charge publique des dépenses de santé est donc faible. Soulignons toutefois que ces données sont relativement anciennes et que l'État vietnamien développe actuellement une assurance santé universelle. Néanmoins, l'efficacité de l'assurance publique pour réduire les coûts réels des soins se trouve limitée par plusieurs phénomènes, dont la petite

¹⁰ Entretien avec M. Đỗ Văn Bình, commune de Giao Tân, province de Nam Định, Vietnam, mars 2008.

corruption généralisée (les « enveloppes ») et le faible remboursement des médicaments (Pulliat, 2013). Aussi, le développement de cette assurance formelle apparaît, une fois encore, comme un supplément plutôt qu'un substitut aux dispositifs informels.

Finalement, le réseau de coendettement est un dispositif de gestion des risques individuels qui fonctionne comme une assurance partielle dans une société où la sécurité sociale publique reste limitée. La participation au réseau a donc simultanément une dimension utilitaire et contraignante : échanger est une condition nécessaire pour recevoir l'aide escomptée en cas de besoin. Cependant, cette aide n'est aucunement exigible légalement, le montant et le moment du transfert ne sont pas prévisibles : c'est une source potentielle d'incertitude et c'est là une différence majeure avec l'assurance formelle. Les autres différences importantes sont l'obligation légale de cotiser et l'anonymat des relations entre assurés qui caractérisent les systèmes formels de sécurité sociale (Caillé, 1994).

Conclusion

L'échange et la dette comme fabrique de la socialité

À propos des sociétés à économie précapitaliste, Pierre Bourdieu (1980) écrivait :

Dans cet univers, il n'y a que deux manières de tenir quelqu'un durablement : le don ou la dette, les obligations ouvertement économiques qu'impose l'usurier, ou les obligations morales et les attachements affectifs que crée et entretient le don généreux, bref la violence ouverte ou la violence symbolique (Bourdieu, 1980).

S'il existe d'autres manières de souder des relations interpersonnelles stables, il apparaît que dans la société vietnamienne d'aujourd'hui le don et la dette continuent d'occuper une place centrale dans la structuration des rapports sociaux. Ces prestations ne constituent pas le performateur de toutes les relations sociales, mais elles sont des médias privilégiés de formes particulières de rapports sociaux, où s'enchevêtrent solidarité, interdépendance, domination et affection. C'est pourquoi la dimension utilitaire des échanges n'épuise pas leur compréhension. On observe que même les

individus qui n'en ont pas matériellement besoin participent largement à cette circulation et que l'entretien de liens personnels reste central dans les pratiques économiques : derrière la dimension explicitement utilitaire de ces prestations, s'affirme une dimension sociale et symbolique importante, à la fois pour les agents sociaux et pour le fonctionnement de la société. En effet, les dons et crédits informels, en tant qu'engagements pris et tenus, sont producteurs d'obligations sociales et morales, qui ont pour effet de relier, d'attacher, voire de « ligoter » (Dupuy, 1999) les gens. Ces obligations réciproques quasi systématiquement honorées introduisent de la prévisibilité et de la confiance dans un contexte de forte incertitude. Autrement dit, les individus se tiennent, ou plus précisément *s'entretiennent* par des dettes morales et des obligations sociales, médiatisées par les accords informels et les pactes rituels que constituent les dons réciproques et les crédits informels. C'est pourquoi nous considérons que les prestations non marchandes jouent un rôle de régulation sociale dans un contexte où la force exécutoire des lois issues de l'appareil étatique et les règles du marché ne suffisent pas à organiser les échanges, lever les incertitudes, réguler les conflits et soutenir la coopération entre les acteurs sociaux. De fait, dans le contexte vietnamien, peu d'instances jouent ce rôle de régulation sociale. Le manque de confiance dans les échanges qui ne sont scellés que par des contrats juridiques par rapport à ceux qui sont agrémentés d'obligations sociales et morales est significatif des dysfonctionnements structurels des institutions étatiques et marchandes (MacLean, 2013). On rejoint ici l'analyse de Christophe Gironde (2008) : « Les réseaux demeurent à ce jour le mode prédominant d'organisation des échanges ; c'est faute de réseau que l'on recourt au marché. »

À la différence des sociétés occidentales, l'État, le salariat et le marché ne se sont pas substitués aux relations personnelles dans la prise en charge d'une série de fonctions (soutien matériel, confiance, reconnaissance sociale, solidarité, insertion sociale et régulation) essentielles à l'organisation de la société : ces fonctions sont en grande partie assumées par la circulation non marchande qui s'affirme ainsi comme un élément central du procès de production-reproduction de la société vietnamienne d'aujourd'hui.

Emmanuel Pannier

Emmanuel Pannier, docteur en anthropologie, est chercheur associé au Centre Asie du Sud-Est (EHESS-CNRS-Inalco). Il mène ses recherches au Vietnam sur la circulation non marchande de biens et de services, les réseaux de relations personnelles, le changement social et les rapports États-populations locales.

A récemment publié :

Pannier E., 2016, "Wedding Gift-Giving: A Glimpse on Evolving Sociability Practices", *International Institute for Asian Studies Newsletter*, n° 73, p. 43, https://issuu.com/iias/docs/iias_n173_full (juin 2016).

Pannier E., 2015, *Seule la réciprocité. Circulation non marchande et relations sociales dans un village du nord du Vietnam*, Paris, Connaissances et Savoirs.

Pannier E., 2015, "An Overview of Non-Commercial Flows in Contemporary Vietnam", *Vietnam Journal of Social Sciences and Humanities*, vol. 1, n° 3, pp. 229-245.

Pannier E., 2013, « Manifestations et principes de la circulation non marchande dans le Viêt Nam rural à l'époque contemporaine : donner, recevoir et rendre pour s'allier », *Revue du Mauss*, n° 42, pp. 357-388, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2013-2-page-357.htm> (juin 2016).

Gwenn Pulliat

Gwenn Pulliat est docteure en géographie et attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'université d'Aix-Marseille. Ses travaux portent sur la sécurité alimentaire et le développement urbain au Sud.

A récemment publié :

Pulliat G., 2015, "Food Securitization and Urban Agriculture in Hanoi (Vietnam)", *Journal of Urban Research*, Special issue n° 7, <http://articulo.revues.org/2845> (juin 2016).

Pulliat G., 2013, « Les migrants à Hanoi. Construction politique d'un groupe social dominé », *Espaces et Sociétés*, n° 154, pp. 87-102, <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2013-3-page-87.htm> (juin 2016).

Pulliat G., 2012, « Se nourrir à Hanoi. Les recompositions du système alimentaire d'une ville émergente », *EchoGéo*, n° 21, <http://echogeo.revues.org/13205> (juin 2016).

BIBLIOGRAPHIE

- Aschan-Leygonie C., 1998, *La résilience d'un système spatial : l'exemple du comtat. Une étude comparative de deux périodes de crise, au XIX^e et au XX^e siècles*, Thèse de doctorat, Lille, Université de Lille-3.
- Berthoud G., 2004, « Penser l'universalité du don. À quelles conditions ? », *Revue du Mauss*, n° 23, pp. 353-376, <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-353.htm> (mai 2016).
- Bourdieu P., 1980, *Le Sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit.
- Caillé A., 1994, *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, La Découverte.
- Charbonneau J., 1998, « Lien social et communauté locale : quelques questions préalables », *Lien social et Politiques*, n° 39, pp. 115-126, <http://www.erudit.org/revue/lsp/1998/v/n39/005067ar.pdf> (mai 2016).
- de Weerd J., Dercon S., 2006, « Risk-Sharing Networks and Insurance Against Illness », *Journal of Development Economics*, vol. 81, n° 2, pp. 337-356, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304387806000666> (mai 2016).
- Doan T., Gibson J., Holmes M., 2010, *What Determines Credit Participation and Credit Constraints of the Poor in Peri-Urban Areas, Vietnam*, Munich, MPRA, https://mpra.ub.uni-muenchen.de/27509/1/MPRA_paper_27509.pdf (mai 2016).
- Dupuy J.-P., 1999, *Éthique et philosophie de l'action*, Paris, Ellipses.
- Fafchamps M., Lund S., 2003, « Risk-Sharing Networks in Rural Philippines », *Journal of Development Economics*, vol. 71, n° 2, pp. 261-287, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304387803000294> (mai 2016).
- Forde A., de Vylder, S., 1996, *From Plan to Market: The Economic Transition in Vietnam*, Boulder, Westview Press.
- Gallopin G. C., 2006, « Linkages Between Vulnerability, Resilience, and Adaptive Capacity », *Global Environmental Change*, vol. 16, n° 3, pp. 293-303, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378006000409> (mai 2016).
- Gironde C., 1998, « Libéralisation et développement agricole au Nord-Viêt Nam. Dix ans de renouveau dans une commune du delta du fleuve Rouge », in Auroi C., Maurer J.-L., *Tradition et modernisation des économies rurales : Asie-Afrique-Amérique latine*, Genève, Graduate Institute Publications, pp. 79-118.
- Gironde C., 2004, « La croissance agricole et ses limites », in de Tréglodé B., Dovert S., *Vietnam contemporain*, Paris/Bangkok, Irasec/Les Indes Savantes, pp. 219-246.
- Gironde C., 2008, « Grandes réformes et petits arrangements dans les campagnes vietnamiennes », *Autrepart*, n° 48, p. 113-127, <http://www.cairn.info/revue-autrepart-2008-4-page-113.htm> (mai 2016).
- Godbout J. T., 2004, « De la continuité du don », *Revue du Mauss*, n° 23, pp. 224-241, <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-224.htm> (mai 2016).

- Hénaff M., 2002, *Le Prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Le Seuil.
- Holling C. S., 1973, « Resilience and Stability of Ecological Systems », *Annual Review of Ecology and Systematics*, pp. 1-23, <http://www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev.es.04.110173.000245> (mai 2016).
- Lainez N., 2014, « Informal Credit in Vietnam A Necessity Rather Than an Evil », *Journal of Southeast Asian Economies*, vol. 31, n° 1, pp. 147-154, <https://muse.jhu.edu/article/545557> (mai 2016).
- Lin N., 1995, « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 4, pp. 685-704, http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_4_4424 (mai 2016).
- Luong H. V., 2007, « Gifts, Social Capital, and Class Structure in Two Rural Vietnamese Communities », *Modernities and Dynamics of Tradition in Vietnam: Anthropological Approaches*, Hồ Chí Minh Ville, Université nationale du Vietnam, 15-18 décembre.
- MacLean K., 2013, *The Government of Mistrust: Illegibility and Bureaucratic Power in Socialist Vietnam*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Magnani E. (dir.), 2007, *Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, EUD.
- Malarney S. K., 2002, *Culture, Ritual, and Revolution in Vietnam*, Londres, Routledge Curzon.
- Manyena S. B., 2006, « The Concept of Resilience Revisited », *Disasters*, vol. 30, n° 4, pp. 434-450, <http://online-library.wiley.com/doi/10.1111/j.0361-3666.2006.00331.x/epdf> (mai 2016).
- Maunier R., 1998 [1927], *Recherches sur les échanges rituels en Afrique du Nord*, Saint-Denis, Éd. Bouchene.
- Mauss M., 1923, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, seconde série 1923-194, pp. 30-186, <http://anthropomada.com/bibliotheque/Marcel-MAUSS-Essai-sur-le-don.pdf> (mai 2016).
- Mauss M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- Meisel N., Ould Aoudia J., 2008, « La gouvernance dans tous ses états. Économie politique d'un processus endogène ». in Bellina S., Magro H., de Villemeur V. (dir.), *La gouvernance démocratique. Un nouveau paradigme pour le développement ?*, Paris, Karthala, pp. 429-440.
- MoH, HPG, 2008, *Joint Annual Health Review*, Hanoï, Ministère vietnamien de la Santé/Health Partnership Group.
- Ngô N. T., Mai V. H., 1997, « Về nghi thức tiệc mừng và lễ mừng qua khảo sát một lễ cưới gần đây ở Hà Nội » [« The Feast Rituals and Gift Practice in Some Recent Wedding Ceremonies in Hanoi »], *Tạp chí Khoa học xã hội [Journal of Social Sciences]*, vol. 59, n° 3, pp. 60-66.
- Nguyen T. P. L., Nguyen T. N., Palmer S., 2009, « Développement et dynamiques de la santé », in de Tréglodé B., Doyt S., *Vietnam contemporain*, Paris/Bangkok, Irasesc/Les Indes Savantes, pp. 333-355.
- Nguyen T. A., 2010, « Kinship as Social Capital: Economic, Social and Cultural

- Dimensions of Changing Kinship Relations in a Northern Vietnamese Village », Amsterdam, Vrije Universiteit.
- Nguyen T. C., 1980, « Le làng traditionnel du Bac Bo, sa structure organisationnelle, ses problèmes », *Études vietnamiennes*, n° 61, pp. 9-133.
- Nguyen V. V., 2013, *Parole du barbare moderne. Coutumes et institutions annamites*, Hanoï, Nhà xuất bản Tri Thức.
- Okae T., 2009, « Rural Credit and Community Relationships in a Northern Vietnamese Village », *Southeast Asian Studies*, vol. 47, n° 1, pp. 3-30.
- Pannier E., 2012, *Circulation non marchande et relations sociales dans un village du delta du fleuve Rouge (Nord du Vietnam) : donner, recevoir et rendre pour s'allier*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université.
- Pannier E., 2013, « Manifestations et principes de la circulation non marchande dans le Vietnam rural à l'époque contemporaine : donner, recevoir et rendre pour s'allier », *Revue du Mauss*, n° 42, pp. 357-388, <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2013-2-page-357.htm> (mai 2016).
- Phan K. B., 1915, *Mœurs et coutumes au Vietnam*, Paris, École française d'Extrême-Orient.
- Pulliat G., 2013, *Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de sécurisation des moyens d'existence à Hanoï : une lecture des pratiques quotidiennes dans une métropole émergente*, Thèse de doctorat, Nanterre, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.
- Racine L., 1995, « L'analyse des échanges cérémoniels : des systèmes d'entraide à l'échange généralisé ». *L'Ethnographie*, n° 117, pp. 111-132.
- Reghezza M., 2006, *Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine : la métropole parisienne face au risque de crue centennale*, Thèse de doctorat, Nanterre, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.
- Rosanvallon P., 1995, *La Nouvelle Question sociale : repenser l'État-providence*, Paris, Le Seuil.
- Rousseau S., 2007, « Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar », *Mondes en développement*, n° 140, pp. 25-44, <http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2007-4-page-25.htm> (mai 2016).
- Silber I. F., 2007, « Registre(s) et répertoire(s) du don : avec mais aussi après Mauss ? », in Magnani E. (dir.), *Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, EUD, pp. 123-144.
- Soucy A., 2014, « Wedding Invitations and Relationship Management in Hanoï », *The Asia Pacific Journal of Anthropology*, vol. 15, n° 2, pp. 141-157, <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14442213.2014.892527> (mai 2016).
- Tessier O., 1999, « Aide et entraide agricole dans un village du Nord-Vietnam : modalités pratiques et motivations », *Aséanie*, vol. 4, n° 1, pp. 125-159, http://www.persee.fr/doc/asean_0859-9009_1999_num_4_1_1645 (mai 2016).

- Tessier O., 2009, « "Aide" (*giup do*) et réciprocité dans une société villageoise du Nord du Vietnam : entre solidarité et dépendance », *Moussons*, n° 13-14, pp. 205-242, <https://moussons.revues.org/955> (mai 2016).
- Testart A., 2007, *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*, Paris, Syllepse.
- Truong C. H., 2001, *Changing Processes of Social Reproduction in the Northern Vietnamese Countryside. An Ethnographic Study of Dong Vang village (Red River Delta)*, Thèse de doctorat, Toronto, Université de Toronto, <http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk3/ftp04/NQ63585.pdf> (mai 2016).
- Weber F., 2002, « Forme de l'échange, circulation des objets et relations entre les personnes », *Hypothèses*, vol. 5, n° 1, pp. 287-298, <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2002-1-page-287.htm> (mai 2016).
- Weber F., 2007, « Introduction », in Mauss M., *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF.
- Wolz A., 2005, « Savings and Credit Co-Operatives in Vietnam: From One Shock to the Next », in Mutz G., Klump R., *Modernization and Social Transformation in Vietnam. Social Capital in Formation and Institution Building*, Hambourg, Institut für Asienkunde.
- Yan Y., 1996, *The Flow of Gift: Reciprocity and Social Networks in a Chinese Village*, Stanford, Stanford University Press.